

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
"Les Epinettes"
MAIRIE
rue de l'Orangerie
95590 NOINTEL
asl.lesepinettes95@free.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Compte-rendu de la séance du samedi 19 mai 2018

Propriétaires présents : 9
Pouvoirs donnés : 10

Le président, constatant que le quorum de 31 copropriétaires n'est pas atteint, convoque, conformément aux statuts, une Assemblée Générale Extraordinaire à la suite, aucun quorum n'étant alors nécessaire pour délibérer légalement.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Compte-rendu de la séance du samedi 19 mai 2018

Début de séance : 10 h 15
Propriétaires présents : 9
Pouvoirs donnés : 10

Secrétaire de séance : Bruno ANCELLET

Les membres du bureau remercient les présents et constatent que le taux de participation est sensiblement égal à 2017.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 20 mai 2017

Aucune remarque n'étant faite par les membres de l'assemblée il est procédé au vote d'approbation.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité.

Deux cas de mauvaise réception nous ont été signalés, après vérification par des membres du bureau, il s'est avéré que tout fonctionnait bien à l'arrivée de l'antenne dans les pavillons, Nous rappelons que l'ASL garantit la bonne réception jusqu'à l'arrivée dans les pavillons (pas au-delà) et que les installations intérieures ne sont plus de son ressort.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport de trésorerie.

Le trésorier commente le rapport sur l'exercice 2017 (copie jointe). Les fonds provisionnés permettent d'avoir une situation financière saine et confortable servant à honorer les frais fixes (Assurances, EDF, gestion administrative...) et de palier à tous types de risques (pannes, remise en conformité...).

Le rapport de trésorerie est approuvé à l'unanimité.

Etat des impayés.

Deux dossiers ont été déposés en 2015 auprès du président du tribunal d'instance de Pontoise pour une injonction de payer en requête concernant M. Potacsek et M. Wech. Après relance, il nous a été dit que les dossiers sont introuvables et qu'il faut recommencer la procédure.
Le trésorier indique que 3 options s'offrent à nous :

- 1- Abandonner la procédure.
- 2- Refaire une demande d'injonction de payer avec les formulaires à jour, (cette démarche est peu onéreuse).
- 3- Prendre un avocat, mais cette solution pourrait s'avérer aussi coûteuse que les sommes réclamées.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de relancer en option 2,

Monsieur Bruno ANCELLET, secrétaire, se charge des formulaires adéquats et d'étudier la procédure à suivre selon la législation en cours.

Montant de la cotisation 2018

Sur proposition du président et du trésorier de maintenir la cotisation annuelle à 30,00 € la résolution est mise immédiatement au vote de l'assemblée.

Le trésorier constate que les cotisations sont quasiment réglées en temps et en heure et que les relances ont diminué. Le bureau remercie les propriétaires.

Le montant de la cotisation est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

C'est par erreur que le renouvellement du bureau a été inscrit à l'ordre du jour, le bureau étant élu pour 3 années il est reconduit comme suit :

Bruno GRELLIER Président
Patrick COUDRAY vice Président
Didier ORU Trésorier
Bruno ANCELLET Secrétaire

Questions diverses.

Discussions à bâtons rompus sur l'éventualité de dissolution de l'ASL suite à l'arrivée de la fibre optique. Il reste que le raccordement et l'utilisation de la fibre optique ne sont pas gratuits, la souscription d'un abonnement mensuel auprès d'un fournisseur d'accès est obligatoire alors que la réception de la TNT reste elle gratuite, d'où l'intérêt de l'ASL. En cas de dissolution et du partage des fonds qui devrait se faire au prorata des sommes versées par tous les membres de l'ASL, quid des membres ayant cotisé longtemps et qui ont vendu leur bien ?

Chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer faute de quorum, il est suggéré d'insister dans la prochaine convocation à l'AG, sur l'importance de retourner les pouvoirs.

Plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale Extraordinaire est levée à 11h00 et le verre de l'amitié est offert aux propriétaires présents.

Toutes nouvelles informations qui pourraient nous parvenir sont à suivre et à découvrir sur le blog :

<http://www.lesespagnols.com/blog/2018>

(inscrivez-vous à la newsletter afin de recevoir automatiquement toutes les nouvelles informations)

Le Secrétaire de séance

Bruno ANCELLET



Le Président

Bruno GRELLIER



Banque

du : 01/01/2017 au : 31/12/2017

Solde antérieur : 66,90€

Date	Libellé de l'écriture	Dépenses	Recettes
27/03	Virement du livret		100,00
26/05	Intermarché	29,76	
05/07	Cotisation annuelle 2017		300,00
12/07	Darty	69,98	
03/10	Cotisation annuelle 2017		240,00
21/10	Virement du livret		250,00
22/11	AXA assurances	467,81	
11/12	EDF total 6 prélèvements 2017	212,41	
		779,96	890,00

Solde période : 110,04€

Solde : **176,94€**

Livret

du : 01/01/2017 au : 31/12/2017

Solde antérieur : 11.652,07€

Date	Libellé de l'écriture	Dépenses	Recettes
22/03	Virement sur banque	100,00	
13/07	Cotisation annuelle 2017		1.230,00
21/10	Virement sur banque	250,00	
31/12	Intérêts 2017		18,13
		350,00	1.248,13

Solde période : 898,13€

Solde : **12.550,20€**

